

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{eme} SIECLE

LA RIVIERE-OUELLE

IV

S'il vous est arrivé, quelquefois, de franchir la lisière de nos forêts, d'y visiter les établissements naissants et d'interroger les colons sur leur genre de vie, leurs travaux, leurs misères, etc., etc., vous avez dû remarquer que de toutes les privations qu'ils ont à endurer, celle qui leur est la plus sensible est l'éloignement de l'église et l'absence du prêtre. C'est que pour nos Canadiens, la religion est une atmosphère aussi indispensable que l'air qu'ils respirent. Les femmes surtout, chez qui la dévotion est innée, dont le sentiment religieux est sinon plus profond, du moins plus expansif, et, parmi elles, les mères de familles, en particulier, qui sont confinées tout le jour dans leur maison, avec leurs enfants, tandis que leur mari travaille au dehors, souffrent de cet isolement et de la peine de ne pouvoir satisfaire leur piété. Quand arrivent les dimanches et les fêtes, et qu'elles se voient privées du bonheur d'entendre la sainte messe, Dieu seul peut dire combien elles trouvent la journée longue, ennuyeuse et triste. Les jours où le prêtre qui visite ces familles vient faire les offices du dimanche dans une de leurs maisons, qu'il transforme, pour quelques heures, en chapelle, ne font qu'accroître leurs désirs de voir une église s'élever auprès d'elles, et de participer de nouveau aux belles cérémonies qu'elles ont connues en des temps meilleurs.

S'il en est ainsi pour nos pauvres habitants qui n'ont vu ordinairement que la modeste église de leur village natal, on peut juger des regrets et des ennuis que durent éprouver les familles françaises qui sont venues jadis ouvrir nos paroisses. Ces familles, en qui l'esprit de foi était plus développé encore que parmi leurs descendants, et qui avaient été élevées auprès des grands centres de civilisation, avaient vu les cérémonies religieuses des magnifiques églises de France, des cathédrales de Chartres, de Rouen, de Paris même. Quels serments de cœur ne durent-elles pas ressentir en se voyant reléguées presque seules, sans église, et presque toujours sans pasteur et sans culte religieux, au milieu des austères solitudes du Canada, si loin de leur cher et beau pays ! Avec quelle hâte et quelle ardeur elles devaient soupirer après le jour où elles auraient, au moins, une petite église et un prêtre résidant auprès d'elles, pour leur donner les secours et les exercices de la religion ! Quand, au jour de dimanche, elles lisaient en famille l'office des vêpres, elles pouvaient dire avec autant de vérité que le saint roi David, ces paroles du psaume *Memento*, que l'Eglise chante à certaines fêtes de l'année : *Je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, ni d'assoupiissement à mes paupières ; je ne donnerai pas de repos à mes tempes tant que je n'aurai pas trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob.*

Ce fut pour mettre à exécution ce vœu si souvent exprimé par lui-même et par ses censitaires, que M. de la Bouteillerie fit don à Mgr de Laval, alors évêque de Québec (15 avril 1684), de quatre arpents de terre vis-à-vis le portage de la Rivière-Ouelle, pour servir d'emplacement à une église, à un presbytère et à ses dépendances. Ce terrain n'ayant pas été trouvé convenable, M. de la Bouteillerie l'échangea (1er octobre 1684) pour celui sur lequel s'élève actuellement l'église de la paroisse. Peu de temps après, il y ajouta le don de quatre autres arpents de terre, joignant le même emplacement.

La construction d'une chapelle en bois, la première qui ait été bâtie à la Rivière-Ouelle, fut commencée et poursuivie activement. L'inauguration de cette chapelle, qui fut dédiée à Notre-Dame de Liesse, coïncide avec l'ouverture des registres de la paroisse, qui date du 1er janvier 1685.

En tête du premier cahier paraphé par René-Louis Chartier, écuyer, seigneur de Lotbinière, conseiller du roi, etc., il est spécifié que ce cahier servira "pour l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures qui se feront pendant cette année dans les paroisses qui sont depuis la Grande Anse (Sainte-Anne de Lapocatière) jusqu'à la Rivière-du-Sud, y compris les îles-aux-Oyes et aux Gruës."

La première entrée dans les registres est l'acte de baptême de Thérèse-Louise Grondain, fille de Jean Grondain et de Xaintes Mignaud, de la Grande-Anse, née le 17 octobre 1684, et baptisée le 3 janvier 1685. L'acte est signé par l'abbé Pelmelnaud (1).

Le premier baptême d'enfant né à la Rivière-Ouelle, dont l'acte est inscrit dans les registres, a été fait également par l'abbé Pelmelnaud. Ce baptême est celui de Joseph Lévesque, enfant de Robert Lévesque et de Jeanne LeChevalier, né le 11 décembre 1684, et baptisé le 6 janvier 1685.

L'abbé Pelmelnaud, qui a inscrit les premiers actes dans les registres, avait fait la mission de la Côte-du-Sud, à la place de l'abbé Morel, au commencement de l'année 1685 ; il était, comme ce dernier, prêtre des Missions étrangères au Séminaire de Québec. Ce fut à la fin de cette même année que l'abbé Morel fit sa dernière visite à la Rivière-Ouelle. La bénédiction que ce saint missionnaire donna à ses paroissiens en faisant ses adieux leur porta bonheur ; car, peu de temps après, ils avaient la consolation de voir parmi eux un prêtre résidant.

Si vous étiez entré dans la petite chapelle de Notre-Dame-de-Liesse, à la fin d'octobre de l'année 1686, vous auriez pu apercevoir un vénérable moine agenouillé, en prière, au pied du tabernacle, où il passait une partie de ses jours. Sa tête largement tonsurée, son froc et sa robe de bure rattaché autour de ses reins avec une courroie, son ample capuchon retombant sur ses épaules, indiquaient un religieux récollet de l'ordre de Saint-François ; c'était le Père Nicolas Cadart, premier missionnaire résidant à la Bouteillerie. Parti de France peu de temps auparavant, il était venu dans ce coin retiré du monde, couronner dignement une vie d'austérité et d'oraison, en consacrant à quelques ouailles le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Fidèle au conseil de l'*Imitation de Jésus-Christ*, "il avait aimé pendant sa vie à être ignoré et à ne pas passer pour rien ;" et il achevait sa carrière comme il l'avait commencée. Ce bon Père, qui possédait une éducation classique, n'a laissé d'autre trace de son séjour ici que les actes rédigés en latin qu'il a écrits dans les registres. Mais si ses actions ne sont pas consignées aux livres des hommes, elles sont écrites au livre de Dieu. Au reste, l'histoire de cet humble religieux est celle de presque tous les missionnaires séculiers et réguliers qui ont évangélisé nos campagnes. Doués, la plupart, de belles intelligences, instruits, quelques-uns même savants, ils ensevelissaient dans l'obscurité des bois des existences qui auraient été l'ornement des meilleures sociétés. Ils vivaient en contact journalier avec le peuple, et le rendaient non-seulement accessible aux choses élevées, mais même familier avec ce qu'il y a de plus délicat dans l'humanité : les pensées et les vertus chrétiennes. Et pourtant, c'est ce peuple qu'on méconnait au

point de lui jeter à la figure l'épithète de demi-civilisé ! Comment ceux qui l'instruisent l'auraient-ils laissé déchoir, quand ils étaient parvenus à apprivoiser les sauvages eux-mêmes, et non-seulement les tribus alliées, mais jusqu'aux Iroquois, les plus mortels ennemis des Français ?

A ce propos, puisque l'occasion s'en rencontre, il n'est pas inutile de dire quel était le grand obstacle à la conversion de cette peuplade au christianisme : c'étaient les colons américains ; non-seulement ils ne se souciaient guère de les évangéliser, mais leur législature avait porté un arrêt de mort contre tout missionnaire qui oserait se montrer dans les villages des Cinq-Cantons. Les missionnaires, il est vrai, n'en tinrent aucun compte, mais l'acte n'en est pas moins odieux. On aurait peine à le croire s'il n'était écrit en toutes lettres dans les documents publics. "La législature de New-York, dit Bancroft, adopta, en 1700, une loi ordonnant de pendre tous les prêtres papistes qui entreraient volontairement dans la province." — "Cette loi doit toujours être maintenue en vigueur," dit, en commentaire, un historien qui n'a pas du tout conscience de la portée véritable de son observation. Vol. IV, p. 193.

Le premier acte de sépulture inscrit dans les registres de la Rivière-Ouelle a été fait par le Père Cadart ; c'est celui de Jacques Miville dont il est dit : "In communione Sanctae Matris Ecclesiae unam Deo reddidit, cuius corpus sepultum est in Sacello de la Bouteillerie." Il était décédé le 25 janvier 1688, et fut inhumé le 27 du même mois.

(Signé)

FR. NICOLAUS CADART,

Récollectus miss.

A la fin de l'année 1688, le bon religieux, se sentant mourir, se fit transporter à Québec, où il expira entre les bras de ses frères, dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges. C'est là qu'il repose, dans le sanctuaire de ce vieux temple devenu l'église conventuelle de l'Hôpital-Général.

Le successeur du père Cadart fut le père Emmanuel Jumeau, religieux mendiant comme lui, et comme lui vieilli dans le service de Dieu. De même que ses trois prédecesseurs, il était natif de France, où il alla mourir ainsi que l'abbé Pelmelnaud. Le père Emmanuel séjournait peu de temps à la Rivière-Ouelle, et fut remplacé par un prêtre canadien de naissance, l'abbé Pierre De Francheville, dont on connaît déjà le

*Fr. Nicolas Cadart**Recollectus miss.**Fr. Emmanuel Jumeau*
recollect miss.

Fac-simile des signatures du Père Cadart et du Père Jumeau, copiés sur les registres de la Rivière-Ouelle.

Jean Ouellet

Fac-simile de la signature de l'abbé de Francheville, copié sur les registres de la Rivière-Ouelle.

nom et l'esprit martial. Issu d'une des meilleures familles de la Nouvelle-France, les De Repentigny, l'abbé de Francheville était un curé qui n'avait pas froid aux yeux, comme disent encore aujourd'hui nos Canadiens, qui n'ont pas perdu la tradition de son aventure au bout de la Pointe. Le recensement de 1681 nous a fait connaître une partie des braves qui marchaient sous ses ordres dans cette expédition ; les registres vont nous dire les noms des autres, à peu d'exception près. Le premier en date est le sieur Guillaume Lissot, fils de Robert Lissot et de Catherine Jeanne, de Saint-Pierre la Gravelle, au diocèse de Lisieux. En arrivant de France, il avait d'abord séjourné aux environs de Québec où il avait épousé Anne Pelletier, fille de Jean Pelletier et petite-fille de Guillaume Pelletier, originaire de Bresle, au Perche. Dès l'année 1681, on trouve Guillaume Lissot établi à la Grande-Anse de Sainte-Anne, où l'abbé Thomas Morel baptise un de ses enfants, dont il consigne l'acte, ainsi que plusieurs autres, dans les registres de l'Islet, ceux de la Rivière-Ouelle n'étant pas encore ouverts. Soit que ce colon ait acquis, peu de temps après, une propriété dans la Rivière-Ouelle, soit que sa terre fût sur les confins de l'Anse et qu'elle ait été ensuite renfermée dans les limites de la paroisse de la Rivière-Ouelle, il est continuellement désigné comme habitant du lieu. La signature remarquable de Guillaume Lissot, qu'on rencontre plusieurs fois dans les registres, indique qu'il avait reçu une bonne éducation. Sa descendance s'est perpétuée dans la paroisse ainsi que la famille de René Ouellet, qui le suivit de près à la Rivière-Ouelle, et qui paraît avoir été également instruit. On a d'autant plus droit de le croire, qu'outre sa signature qui est un bon exemple de calligraphie française, il était né et avait passé sa jeunesse dans un centre où l'éducation était à la portée de tout le monde, et où l'atmosphère intellectuelle que l'on respirait était un aliment quotidien d'instruction. René Ouellet était un Parisien né dans la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Après avoir quitté les bords de la Seine pour les bords du Saint-Laurent, il se maria

(1) La famille de ce Jean Grondain apparaît peu de temps après comme faisant partie de la paroisse de la Rivière-Ouelle.